

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars, à 18 heures 30, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire. Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Karima JOSSELIN, Baptiste REY, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Vanessa GRENET.

Secrétaire de séance : Sylvain LEMESLE

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 10

DATE DE CONVOCATION : 22.02.2024

DATE D'AFFICHAGE : 22.02.2024

Objet : Travaux de réfection de la toiture de la Mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la toiture de la Mairie et qu'à cet effet, il a sollicité un devis de la SARL Hacher Rémi et Fils.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents :

- De retenir le devis de l'entreprise SARL Hacher Rémi et Fils pour les travaux de réfection de couverture de la Mairie dont le montant s'élève à 25605.35 euros Hors Taxes.
- De prévoir les crédits nécessaires à l'opération 9003 « travaux de bâtiments » du budget 2024
- D'autoriser M le Maire à solliciter les subventions auprès du Département et de l'Etat.
- De solliciter le fonds de concours à l'investissement de la CU LHSM
- D'autoriser M le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 04 mars 2024.

Le Maire,

Pierre LEMETAIS

